

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

DOMAINE : RECHERCHE ET INNOVATION

MISSIONS RECURRENTES :

Avec le Président de l'université, et en lien avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche, la vice-présidence de la formation et de la vie universitaire, la vice-présidence des relations internationales, la vice-présidence politique doctorale ainsi que la vice-présidence étudiants, la vice-présidence sciences avec et pour la société anime la stratégie portée par le label « Science Avec et Pour la Société » obtenu par l'UPEC en 2022 visant à renforcer les interactions entre sciences, recherche et société.

Dans ce cadre, en lien l'équipe présidentielle et les responsables des axes stratégiques de l'université, la vice-présidence sciences avec et pour la société :

- élabore une stratégie visant à encourager et faciliter la diffusion des résultats de la recherche auprès des acteurs de la médiation scientifique, des acteurs institutionnels, et des médias locaux et nationaux (voir axe 1 ci-après) ;
- tisse des liens forts avec les acteurs institutionnels du territoire afin de sensibiliser différents publics, en particulier les scolaires, aux enjeux de la recherche et de la démarche scientifique (voir axe 2 ci-après).
- propose et coordonne les dispositifs visant à promouvoir un réseau d'initiatives adossé à l'UPEC et à soutenir des démarches de recherche en partenariat avec des acteurs publics, privés ou associatif (voir axe 3 ci-après).

La vice-présidence sciences avec et pour la société participe à un travail collectif avec pour finalité l'élaboration d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et organise la collecte des informations permettant l'évaluation et le retour d'expérience sur l'ensemble des orientations et actions menées (voir axe 4 ci-après).

Enfin, elle représente la contribution de l'université aux discussions menées à l'échelle nationale et internationale au sein des réseaux universitaires dédiés à ces questions.

Pour mener à bien ces orientations, la vice-présidence sciences avec et pour la société bénéficie de l'appui des services compétents.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Afin de soutenir et développer la stratégie sciences-société de l'université, les orientations suivantes seront engagées dès septembre 2022.

Axe 1. Sciences pour la société

La vice-présidence sciences avec et pour la société propose des actions de valorisation de la recherche auprès des acteurs scientifiques de l'université, et notamment, les laboratoires de recherche.

Pour ce faire, elle pilote des actions de sensibilisation à l'importance de la diffusion de la recherche auprès d'un large public, et accompagne les doctorants ou enseignants-chercheurs désireux de se former à la médiation, la communication ou la vulgarisation scientifique. Après avoir établi un bilan des actions menées dans ce domaine, la vice-présidence sciences-société soutient les partenariats existants (e.g., The Conversation France) voire en développe de nouveau avec les acteurs institutionnels et économiques de la médiation scientifique et les médias en vue de favoriser la valorisation et le rayonnement des travaux de recherche menés à l'UPEC.

Axe 2. Sciences vers la société

La vice-présidence sciences avec et pour la société déploie des actions de sensibilisation aux enjeux de la recherche auprès de différents publics, en particulier les étudiants en cycle de formation professionnalisant (IUT) et les scolaires. Dans ce cadre, elle soutient et cherche à étendre les dispositifs visant à promouvoir la science auprès des scolaires (e.g. Apprenti-chercheurs pour des élèves de collèges et lycées avec l'association Arbre des Connaissances, exposition itinérante avec l'Exploradôme de Vitry en lien avec le CNRS) et développe des partenariats avec les institutions du territoire (établissements scolaires, associations).

Certaines actions de valorisation et de diffusion de la recherche pourront être menées par des étudiants, et notamment des doctorants, dans le cadre de la politique de développement de l'engagement étudiants de l'université.

Axe 3. Sciences avec la société

La vice-présidence sciences avec et pour la société participe à l'élaboration de dispositifs sur les enjeux et les démarches de la recherche. Pour ce faire, elle s'appuie sur la contribution et la collaboration de nombreux acteurs de l'université et de la société : élus, directeurs d'unités et de composantes, responsables d'axe, enseignants-chercheurs, étudiants/élèves, entreprises, acteurs institutionnels, acteurs territoriaux, citoyens. Elle propose des actions d'information, de partage d'expériences entre enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants de l'université mais également d'autres universités et organismes de recherche autour des démarches de recherche « engagée ». Il s'agira ainsi d'accompagner les dispositifs de recherche-action, participative, collaborative ou citoyenne. Sur ces questions, elle encourage les contributions aux réseaux nationaux et internationaux d'universités visant à promouvoir ces partages d'expériences et réflexions.

Axe 4. Évaluation des orientations

La vice-présidence sciences avec et pour la société participe à un travail collectif afin de mesurer l'impact de la recherche. Elle établira un bilan des actions sciences-société menées qu'elle communiquera aux organisations et institutions intéressées (e.g., MESRI, ANR), en particulier dans le cadre de la labellisation SAPS de l'Université.

Pour y parvenir, la vice-présidence sciences avec et pour la société s'appuie notamment sur le service commun de documentation, la Direction de la communication et la Direction de la recherche et de la valorisation.